

# Le Conseil demande du leadership

**CONSEIL COMMUNAL** Pour assurer la rentrée scolaire 2013-2014, des classes modulaires vont prendre place dans la cour du collège primaire de l'Ochette.

## MOUDON

La situation des bâtiments scolaires moudonnais et de l'enclassement a occupé les conseillers alors quelle ne figurait même pas à l'ordre du jour de la séance de mardi soir.

Tout a commencé par une communication municipale clarifiant la situation dans le douloureux et épineux dossier de la réfection du collège secondaire de l'Ochette. Il s'agissait pour la Municipalité de rappeler les rôles respectifs de la commune et de l'Association intercommunale scolaire de Moudon-Lucens et environs (AISMLE). De celle-ci, présentée par Lucas Contomanolis, il appert que si les constructions futures sont du ressort de l'AISMLE, le cas du collège secondaire de l'Ochette demeurerait dans le giron des autorités moudonnaises priées de le remettre à l'association assainie. Par contre, il n'est plus question de le transformer, même si la commune a déjà engagé près d'un million de francs pour réaliser des études et aller jusqu'à la mise à l'enquête publique d'un projet, à moins de réussir à mettre sur pied un partenariat privé-public. Le coût total des travaux, devisés à plus de vingt-deux millions de francs, n'étant tout simplement pas à la portée des finances moudonnaises.

### Solution provisoire

Il n'en demeure pas moins que le manque de classes va se poser avec acuité dès la prochaine rentrée sco-



Pour permettre l'enclassement à la prochaine rentrée scolaire, six classes provisoires seront installées dans la cour du collège primaire de l'Ochette.

PHOTO ODILE MEYLAN/ARCHIVES

laire. Dans ce cas, c'est l'AISMLE qui se charge du problème et qui a opté pour la pose de six classes modulaires dans la cour du collège primaire de l'Ochette. Cette solution doit encore obtenir l'aval du Conseil intercommunal qui siègera le 29 mai prochain. L'opération devrait coûter 130 000 francs la première année et six autres containers devraient compléter, sur un deuxième étage, cette extension provisoire pour une deuxième année facturée à raison de 45 000 francs par semestre supplémentaire. Durant ce temps, l'AISMLE mènera à terme un projet de nouvelle construction en dur appe-

lée à répondre à l'augmentation d'élèves prévue ces prochaines années.

### Interpeller quand même

Cette communication municipale aurait pu couper les ailes au projet de Charles Charvet de déposer une interpellation sur le sujet, mais il n'en fut rien. Toujours aussi pointu et pétri de bon sens, Charles Charvet a quand même interrogé la Municipalité afin de connaître exactement la somme dépensée jusqu'ici dans le projet Ochette secondaire. Puis, s'appuyant sur les chiffres d'une projection de la population à l'horizon 2022, il a souligné que les besoins scolaires en nouvelles classes seraient de 18 à 20 classes et que le dossier ne manquerait pas de turlupiner les autorités locales de l'association ces prochaines années. Il a également souligné que les élèves moudonnais représentaient déjà plus de 50% des effectifs et que, dans ce contexte, Moudon se devait de prendre le leadership au sein de l'association. Charles Charvet a posé encore de multiples questions dont une demandant clairement quand attendre des décisions concrètes. Félix Stürner et Michèle Pidoux ont abondé dans le sens de l'interpellateur et la Municipalité répondra dans un délai de trois mois conformément au règlement du Conseil communal.

DANIÈLE PITTET

## En bref

► Ekrem Yaman (hors parti et UDC) et Yawo Abotsi (soc) ont été assermentés en remplacement respectivement d'Olivier Bezzola et de Starinimira Hartmann.

► Gilbert Gubler, syndic, et Magadis Richardet, municipale, étaient absents.

► La réponse municipale à la motion de Jean-Philippe Steck concernant la politique moudonnaise en matière énergétique n'a pas satisfait le motionnaire et le sujet a été renvoyé à une commission.

► Les trois demandes de crédit de la soirée (système automatique de détection des fuites sur le réseau d'eau, réfection de la cuisine de la caserne communale et système de désinfection au captage de Beauregard) ont été approuvées sans coup férir quand bien même plusieurs conseillers se sont rebiffés en soulignant que le rôle du Conseil se bornait à dire oui, vu que les travaux, entrepris en urgence, étaient déjà réalisés.

► Le règlement et tarif des émoluments du Contrôle des habitants ont été approuvés. A noter que la gestion du Contrôle des habitants de la commune de Rossenges a été confiée à la commune de Moudon au même tarif.

DAF

# Le HIB poursuit son développement

**BILAN** Nouvelles activités, résultat comptable positif, bel exercice 2012.

## PAYERNE

Le rapport annuel 2012 de l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) affiche noir sur blanc la belle santé de l'établissement. Non seulement les nouveaux axes développés répondent aux besoins actuels de la population, mais en plus l'exercice se boucle, pour la 9<sup>e</sup> année consécutive, sur un bénéfice. Il est de 2 989 410 francs pour l'année dernière.

Les raisons de cette réussite sont multiples, mais certaines d'entre elles sont particulièrement relevées par la direction et le conseil d'administration dans le rapport annuel. C'est ainsi que l'activité est en hausse par rapport à celle déployée en 2011 qui avait été largement gênée par la lutte contre une infection bactérienne en service de chirurgie. Mais la réussite du HIB, c'est aussi une augmentation de 6% des prises en charge ambulatoire et une augmentation des jours d'hospitalisation de 3% alors que le séjour moyen est en baisse en soins aigus à 5,6 jours contre 5,9 en 2011.

### Des innovations

Fidèle à ses slogans dont «Votre santé, notre raison d'être», le HIB ne cesse d'innover. De nouvelles prestations sont venues compléter son offre et notamment la création de son espace de naissance. Celui-ci permet de donner la vie dans un cadre très peu médicalisé, mais dans une structure hospitalière qui



Le HIB est un établissement de soins aigus et de réadaptation. PHOTO RÉMY GILLIAND

offre une sécurité maximale. Toujours dans l'optique d'étoffer son offre en faveur des familles, le HIB s'est aussi montré novateur en créant une «clinique des enfants», qui prend en charge les urgences pédiatriques tous les jours entre 17 h et 23 h, soit quand les parents qui travaillent récupèrent leur progéniture.

Dans un autre domaine malheureusement porteur, le HIB est aussi en pointe. Il s'agit de la création de son centre de référence du métabolisme qui déploie tous ses effets dans les domaines de l'obésité et de la diabétologie.

Relevons encore que le HIB est l'un des plus importants employeurs broyards avec 653 collaborateurs et qu'un nouveau centre de formation continue et simulation de soins a aussi été créé au sein du HIB, toujours dans une optique de qualité et d'efficacité. DAF

## BRÈVES...

### COMBREMONT-LE-GRAND Concert de flûtes

Concert avec 23 flûtes de Pan avec Michel Tirabosco et Barbara van Woerden, mélodies klezmer, musique folklorique de Roumanie, d'Amérique du Sud et d'Afrique. Dimanche 26 mai à 17 h au temple de Combremont-le-Grand. Entrée libre.

### VILLARZEL Brunch le 2 juin

Dimanche 2 juin, brunch à la ferme à Villarzel. C'est «Chez Sylvain» qu'animation musicale et petit-déjeuner attendront les

amateurs. Service de 9 h 30 à 14 h au prix de 25 francs pour les adultes et 1 franc par année d'âge de 7 à 15 ans. Inscriptions jusqu'au 31 mai au 021 906 98 34 ou mjdelacretaz@gmail.com.

### MOUDON Une chasse au trésor

Moudon Région Tourisme organise, le samedi 25 mai, une chasse au trésor à l'intention des enfants. Le rendez-vous est fixé à 14 h 30 devant la salle de la Douane. Plus d'informations au 021 905 88 66 ou par mail à office.tourisme@moudon.ch

## Banquet de Cornier: comme une lettre à la poste

Le dernier point à l'ordre du jour était consacré au financement du banquet de Cornier et de la tournée des fermes communales. Après les épisodes de remise en question du financement de cette tradition séculaire via le versement automatique des jetons de présence des conseillers communaux, le calme est revenu. Concocté par une commission ad hoc, le règlement relatif à l'organisation des manifestations précitées a été approuvé sans souci. Deux petites modifications lui ont été apportées.

L'invitation adressée aux anciens municipaux fera partie du contingent d'invités octroyé à la Municipalité (50) et le règlement ne comporte plus de montant défini alloué. Seul le principe du financement au travers du budget demeure automatique des jetons de présence. Une commission de Cornier va être nommée rapidement et elle pourra dès lors se mettre au travail pour préparer la prochaine édition de ce rendez-vous qui pourra réunir 225 participants au maximum.

DAF

## PUBLICITÉ

**Économisez jusqu'à CHF 1'540.- par an!**

## Venez découvrir les avantages du sociétariat

En tant que sociétaire Raiffeisen, profitez d'avantages sur les frais et de taux d'intérêt préférentiels. Du Passeport Musées Suisses aux offres exclusives «Expériences Suisse» en passant par des billets pour des concerts et des matchs de foot à prix réduit, vous pouvez également bénéficier de nombreux avantages exclusifs. Quand deviendrez-vous sociétaire?

[www.raiffeisen.ch/memberplus](http://www.raiffeisen.ch/memberplus)

**MEMBER PLUS**

Ouvrons la voie

# RAIFFEISEN